

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 11 décembre 2024 à 9 h 11 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20241211-4511

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
NOMINATION - CONSEIL DES LAVALLOISES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme Dieynaba Diagne à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-6489)

CE-20241211-4512

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - INNOVATION ET
TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'innovation et des technologies, soit:

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de conseiller aux solutions d'affaires TI (0003), classe 10, au salaire annuel de 118 395,77 \$ avec un seuil d'engagement de 90 008,13 \$, en un poste permanent de conseiller principal gouvernance, gestion et solution en données, classe 11, au salaire annuel de 122 478,36 \$ avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$;

du code budgétaire: 26605-136200-111150
au code budgétaire: 26504-136200-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.



(SD-2024-5840)

CE-20241211-4513

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DE LA
PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la performance organisationnelle, soit:

la modification du poste permanent vacant de conseiller en innovation et expérimentation (0003), classe 8, au salaire annuel de 110 230,53 \$ avec un seuil d'engagement de 83 800,66 \$, en un poste permanent de conseiller principal intelligence d'affaires et performance, classe 11, au salaire de 122 478,36 \$ avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$;

code budgétaire: 17101-135100-111150;

la mutation et le transfert budgétaire de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines du poste de conseiller principal intelligence d'affaires et analytique (0005), classe 11, au salaire annuel de 122 478,37 \$, échelon 10, au poste de conseiller principal intelligence d'affaires et performance, classe 11, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 26504-136200 -111150
au code budgétaire: 17101-135100-111150;

le transfert budgétaire et la modification du poste permanent de conseiller principal d'intelligence d'affaires et analytique (0005) au salaire annuel de 122 478,36 \$, classe 11, avec un seuil d'engagement de 93 111,86 \$, en un poste de conseiller principal intelligence d'affaires et performance, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 26504-136200-111150
au code budgétaire: 17101-135100-111150;

la mutation et le transfert budgétaire de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines du poste de conseiller principal intelligence d'affaires et analytique (0001), classe 11, au salaire annuel de 122 478,36 \$, échelon 10, au poste de conseiller principal intelligence d'affaires et performance, classe 11, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 26504-136200 -111150
au code budgétaire: 17101-135100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;



le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-5899)

CE-20241211-4514

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE SOUTIEN
ADMINISTRATIF - BUREAU DE LA PERFORMANCE
ORGANISATIONNELLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52536, pour une période de 52 semaines, au poste de responsable soutien administratif au Bureau de la performance organisationnelle, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6221)

CE-20241211-4515

PROMOTION - ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU DGA -
DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 51945 au poste d'adjointe administrative au DGA à la Direction générale, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6244)

CE-20241211-4516

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE D'AFFAIRES
GESTION DE PROJETS - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54251, pour une période de 52 semaines, au poste de pilote d'affaires gestion de projets au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.



(SD-2024-6283)

CE-20241211-4517

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR PROJETS
COMMUNAUTAIRES - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53626, pour une période de 52 semaines, au poste de superviseur projets communautaires au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6315)

CE-20241211-4518

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - ADJOINTE EXÉCUTIVE DU
MAIRE - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53395, pour une période de 79 semaines, au poste d'adjointe exécutive du maire à la Direction générale, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6328)

CE-20241211-4519

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 5 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 2 décembre 2024.

(SD-2024-6377)

CE-20241211-4520

RAPPORT D'ENGAGEMENT - MEMBRE DU PERSONNEL DE
CABINET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de prendre acte du rapport de nomination d'un membre du personnel de cabinet préparé par le Service des ressources humaines le 2 décembre 2024.

(SD-2024-6382)

CE-20241211-4521

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF DE DIVISION
OPÉRATION IMMEUBLES - IMMEUBLES, PARCS ET
ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 46516, avec une banque de 500 heures pour une période maximale de 26 semaines, au poste de chef de division opération immeubles au Service des immeubles, parcs et espaces publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-6388)

CE-20241211-4522

RÉSOLUTION AMENDÉE - ENGAGEMENT PERMANENT -
SPÉCIALISTE PAIE - RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20241127-4337, le comité exécutif engageait l'employé numéro 55442 avec une période de probation de 12 mois, au poste de spécialiste paie au Service des ressources humaines;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au numéro de l'employé apparaissant dans le sommaire décisionnel et à ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20241127-4337 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'engager l'employé numéro 55542, avec une période de probation de 12 mois, au poste de spécialiste paie au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2024-6444.».

(SD-2024-6444)

CE-20241211-4523

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2485



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'adjuger le contrat DOS-2485, au proposant et au montant mentionnés au rapport d'adjudication joint au sommaire décisionnel, pour la réalisation en mode conception-construction de la cour municipale, le tout selon les termes et conditions de sa proposition et des documents d'appel de propositions;

d'autoriser le Service du greffe à ajouter au sommaire décisionnel le rapport d'adjudication sans la protection d'un mot de passe après l'adjudication dudit contrat.

(CT:1822425)
(SD-2024-5614)

CE-20241211-4524

FINANCEMENT - RÈGLEMENT L-13127 - CONTRAT DOS-2485

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte que l'investissement du contrat DOS-2485 sera financé par le Règlement numéro L-13127, le tout conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1822425)
(SD-2024-5614)

CE-20241211-4525

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2693

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2693 à BTY Consultancy Group inc. au montant total de 112 316,20 \$, pour les services professionnels d'un certificateur indépendant pour le projet de la cour municipale, réalisé en mode conception et construction, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appels d'offres, à savoir:

la section 1 «services de certification», au montant de 86 145,02 \$ (part de la Ville uniquement);

la section 2 «services additionnels», au montant de 26 171,18 \$ (part de la Ville uniquement);

d'autoriser le directeur du Service de planification et de réalisation de



projets à signer pour et au nom de la Ville le contrat, de prescrire que ce contrat ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1823192)
(SD-2024-5708)

CE-20241211-4526

FINANCEMENT - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
AFFECTÉ - CONTRAT DOS-2693

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte que l'investissement du contrat DOS-2693 sera financé par l'excédent de fonctionnement affecté au projet de la cour municipale, et ce, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1823192)
(SD-2024-5708)

CE-20241211-4527

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre avec solde, pour une période indéterminée, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 6 décembre 2024.

(SD-2024-6381)

CE-20241211-4528

ENTÉRINEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION - MINISTÈRE
DU PATRIMOINE CANADIEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'entériner le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme «Le Canada en fête» au ministère du Patrimoine canadien en soutien à la réalisation de la fête nationale du Québec à Laval en 2025, au montant de 49 980 \$.

(SD-2024-6299)

CE-20241211-4529

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2074



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à EMS Structure inc., dans le cadre des services professionnels en génie civil et structure pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, prévus au contrat DOS-2074, au montant de 84 506,63 \$.

(CT:1824911)
(SD-2024-5463)

CE-20241211-4530

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2075**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à Les Services EXP inc., dans le cadre des services professionnels en génie mécanique, électrique et des télécommunications pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, prévus au contrat DOS-2075, au montant de 261 568,13 \$.

(CT:1824898)
(SD-2024-5469)

CE-20241211-4531

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2073**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à Épigraphe architectes inc., dans le cadre des services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, prévus au contrat DOS-2073, au montant de 448 333,52 \$.

(CT:1824909)
(SD-2024-5470)



À 12 h 23, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière